Zealand and the Federal Government of Australia, which derived their power from the trade union movement. He could state, without fear of intelligent criticism, that at the San Francisco Conference many government representatives had voted with the representatives of the workers.

Since the representative of the Soviet Union had directed many of his remarks to the New Zealand delegation, and had referred particularly to New Zealand, he wished to make several points in reply; that would take some time, and he was therefore prepared to leave those points until the next meeting at which the discussion was continued.

The meeting rose at 1 p.m.

TWO HUNDRED AND FOURTH MEETING

Held at the Palais des Nations, Geneva, on Wednesday, 18 August 1948, at 3 p.m.

President : Dr. Charles MALIK

52. Continuation of the discussion [1] on the Report of the Economic Commission for Asia and the Far East [2] (E/839 and E/839/Add.1)

(a) General resolution : Report of the Drafting Committee (E/949 and E/951)

The PRESIDENT opened the discussion on the first Soviet Union amendment (E/951) to subparagraph 1 of the operative part of the draft resolution submitted by the Drafting Committee (E/949). That amendment provided for insertion of the word "national", and the passage, as amended, would read : "To promote and coordinate the development of national industries."

Mr. THORP (United States of America) asked for clarification of the meaning of the term "national industries". Did it imply State-owned industries, or industries relating to the entire area of any one country ?

The PRESIDENT answered that he understood that the intention was to make a distinction between industries owned by nationals of the country and industries developed as a result of foreign investments or owned by foreigners.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) said that he well understood that post-

1 Resumed from the 200th meeting.

2 See Supplement No. 12 (E/839).

seulement par les délégués ouvriers eux-mêmes, mais également par les délégués de plusieurs gouvernements, comme celui de la Nouvelle-Zélande et celui de l'actuel Gouvernement fédéral d'Australie, lesquels tiennent leurs pouvoirs du mouvement syndical. Il peut déclarer, sans crainte d'être contredit pertinemment, qu'à la Conférence de San-Francisco plusieurs représentants des gouvernements ont voté dans le même sens que les représentants des travailleurs.

Puisque le délégué de l'Union soviétique a dirigé plusieurs de ses observations contre la délégation de la Nouvelle-Zélande et a mentionné plus particulièrement ce pays, l'orateur désirerait apporter en réponse quelques arguments; comme cela exigerait un certain temps, il est prêt à remettre l'exposé de ces arguments à la prochaine séance dans laquelle la discussion se poursuivra.

La séance est levée à 13 heures.

DEUX CENT QUATRIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 18 août 1948, à 15 heures.

Président : M. Charles MALIK

52. Suite de la discussion [1] du rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient [2] (E/839 et E/839/Add.1)

a) Résolution générale : Rapport du Comité de rédaction (E/949 et E/951)

Le PRÉSIDENT ouvre la discussion sur le premier amendement proposé par l'Union soviétique (E/951) au point 1 du dispositif du projet de résolution présenté par le Comité de rédaction (E/949). L'amendement tend à insérer dans le texte le mot « nationale » de manière que le passage ainsi amendé se lise comme suit : « d'aider les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient à développer leurs industries nationales... ».

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) demande des précisions sur le sens des mots « industries nationales ». S'agit-il des industries appartenant à l'Etat ou des industries qui intéressent l'ensemble du territoire d'un pays donné ?

Le PRÉSIDENT répond qu'à ce qu'il croit comprendre l'intention est d'établir une distinction entre les industries qui sont la propriété de ressortissants du pays et celles qui ont été créées grâce à des investissements de capitaux étrangers ou qui appartiennent à des étrangers.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) déclare qu'il sait fort bien que

1 Reprise de la discussion de la 200e séance.

2 Voir le Supplément n° 12 (E/839).

war developments in Europe had caused such a fear among property and capital owners that even concepts not connected with state-ownership aroused misgivings lest they might imply nationalization. The Soviet Union amendment did not refer to the form of ownership, but was meant to draw a distinction between industries belonging to nationals, i.e., to the people of the country, as opposed to foreign-owned industries. The United States of America had its national industry. The United Kingdom also had its national industry, some part of which was nationalized although the greater part was not. The Soviet Union delegation believed that every people had the right to develop its own national industry. It did not believe that that right belonged only to industrially developed countries such as the United States of America and the United Kingdom.

The United Kingdom representative had argued that the development of national industries was a manifestation of nationalism. Perhaps he considered the development of industry in the United Kingdom to be a manifestation of nationalism or chauvinism. Nationalism was legitimate, whereas the narrower conception of it, generally known as chauvinism, meant that national interests were developed at the expense of other countries. It might be wondered whether the objections raised against the development of national industries in the countries of Asia and the Far East, and the argument that such development constituted nationalism, was not in itself evidence, to say the least, of some feeling of chauvinism on the part of those objecting.

The Soviet Union delegation believed that economic co-operation between all countries should be based on the right of each to develop its resources to the full. The world had reached a stage at which higher standards of living could not be achieved unless all potential industries were developed. That could not be achieved without the development of national industries. The development achieved by the Central Asian Republics of the Soviet Union would have been inconceivable if national industries had not been developed. Experience in the Soviet Union showed that the development of national industries was a prerequisite for all-round development of the natural resources of each country. The amendment submitted by the Soviet Union delegation was based on that idea.

Mr. Santa Cruz (Chile) pointed out that the explanation given by the Soviet Union representative showed that the term "national industry" could be interpreted in different ways. In Chile, it applied to all the industries of the country. The Soviet Union representative considered that industry was national only if it was owned by citizens of the country. If that concept were to be adopted the adjective should be changed.

It would not be appropriate to adopt the amendment proposed by the Soviet Union repre-

les événements d'après guerre, en Europe, ont provoqué de telles craintes parmi les propriétaires et les capitalistes que même des concepts sans rapport avec la propriété de l'Etat sur les entreprises a éveillé la crainte qu'ils n'impliquent une nationalisation. L'amendement de l'Union soviétique ne se rapporte pas au régime de la propriété ; il a seulement pour but de faire une distinction entre les industries qui appartiennent aux nationaux, c'est-à-dire au peuple du pays dont il s'agit, et celles qui sont la propriété d'étrangers. Les Etats-Unis d'Amérique ont leur industrie nationale. Le Royaume-Uni a également la sienne; certaines de ses branches sont nationalisées, mais la majeure partie ne l'est pas. La délégation de l'Union soviétique estime que tous les peuples ont le droit de créer leur industrie nationale propre. Il ne croit pas que ce droit n'appartienne qu'aux pays industrialisés, comme les Etats-Unis d'Amérique ou le Royaume-Uni.

Le représentant du Royaume-Uni a soutenu que la création d'industries nationales était une manifestation du nationalisme. Peut-être considère-t-il que le développement de l'industrie au Royaume-Uni a été une manifestation de nationalisme ou de chauvinisme. Le nationalisme est légitime tandis que, conçu de façon étroite et généralement connu sous le nom de chauvinisme, il signifie que l'on favorise les intérêts nationaux aux dépens de ceux d'autres pays. On peut se demander si les objections élevées contre la création d'une industrie nationale dans les pays d'Asie et d'Extrême-Orient et l'argument selon lequel cette création constitue une manifestation de nationalisme, ne sont pas en eux-mêmes la preuve, c'est le moins qu'on puisse dire, qu'il y a un peu de chauvinisme chez ceux qui élèvent ces objections.

La délégation de l'Union soviétique croit que la coopération économique entre tous les pays devrait reposer sur le droit pour chacun d'eux de mettre ses ressources complètement en valeur. Le monde a atteint un stade auquel l'élévation des niveaux de vie n'est possible que si toutes les possibilités industrielles sont utilisées. Ce résultat ne peut être acquis sans la création d'industries nationales. Le développement auquel sont parvenues les républiques d'Asie centrale qui font partie de l'Union soviétique aurait été inconcevable si les industries nationales ne s'y étaient pas développées. L'expérience de l'Union soviétique montre que le développement des industries nationales est la condition indispensable de la mise en valeur de toutes les ressources naturelles de chaque pays. C'est sur cette idée que repose l'amendement présenté par la délégation de l'Union soviétique.

M. Santa Cruz (Chili) fait remarquer que l'interprétation donnée par le représentant de l'Union soviétique, montre que le terme « industries nationales » peut être pris dans des acceptions différentes. Au Chili, il s'applique à toutes les industries du pays. Le représentant de l'Union soviétique estime que l'industrie n'est nationale que si elle est la propriété des citoyens du pays. Si l'on adopte cette conception, il faut employer un autre adjectif.

Il ne serait pas indiqué d'adopter l'amendement proposé par le représentant de l'Union

sentative. Were it adopted, the Economic Commission for Asia and the Far East would be asked to promote only the development of such industries as were owned by the citizens of any one country. That principle was unacceptable. He believed, of course, that industries owned by the citizens of a country must be developed; but as long as national revenue was not sufficient for full development of such industries as could be operated in the country, governments must have recourse to foreign capital. It was necessary for under-developed countries to rely on foreign capital until their national revenue had increased to a point where such assistance was no longer needed. In view of the Soviet Union representative's interpretation of the word "national", the Chilean delegation would vote against the amendment.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) declared that the Soviet Union representative's statement on the position taken by the United Kingdom delegation was a complete travesty of the facts. The United Kingdom delegation had never opposed the development of its own industry by each country.

The Council must examine the whole concept underlying the word "national". It was clear from the Soviet Union representative's last statement, and from his previous interventions, that by introducing the word "national" he meant that each country should constitute, within its own boundaries, a sort of microcosm of all the industries of the world; each country should have its own metal industry, its own tin-plate industry, its own heavy industry etc. Such was the whole tenor of the Soviet Union representative's remarks, although he might not carry his proposal so far.

The United Kingdom delegation did not believe that the system thus advocated was conducive to raising standards of living throughout the world. The United Kingdom placed its faith in internationalism, in the ever-growing community of interests, in co-operation of all the peoples of the world, and in the raising of standards of living by an ever-increasing interchange of goods. That attitude could not be described as chauvinism. Anyone with a knowledge of economic history would be aware of the contribution made by the United Kingdom to the development of industries in other countries.

The amendment proposed by the Soviet Union representative involved a question of principle : should the Council concentrate on national, or on international, aspects of development ?

The United Kingdom delegation favoured economic co-operation between the nations rather than a policy of isolation of each country's industry from the rest of the world; it was convinced that the adoption of the latter policy would result in a lowering of standards of living. He rejected

soviétique. S'il était adopté, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient ne serait appelée à encourager que le développement des industries qui sont la propriété des ressortissants de chaque pays de la région. Ce principe est inacceptable. L'orateur estime, bien entendu, que les industries qui sont la propriété des ressortissants d'un pays doivent être développées, mais, tant que le revenu national ne suffit pas au plein développement des industries qui peuvent être exploitées dans le pays, les Gouvernements doivent avoir recours aux capitaux étrangers. Il est indispensable pour les pays insuffisamment développés de compter sur ces capitaux jusqu'à ce que leur revenu national ait atteint le point où l'aide de ces capitaux cesse d'être nécessaire. Etant donné le sens dans lequel le représentant de l'Union soviétique a interprété le mot « nationales », la délégation chilienne votera contre l'amendement.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) déclare que ce qu'a dit le représentant de l'Union soviétique quant à l'attitude prise par la délégation du Royaume-Uni dénature complètement les faits. La délégation du Royaume-Uni ne s'est jamais opposée à ce que chaque pays développe sa propre industrie.

Le Conseil doit examiner l'ensemble des conceptions que représente le mot « nationales ». Il résulte clairement du dernier exposé du représentant de l'Union soviétique et de ses précédentes interventions qu'en introduisant dans le texte le mot « nationales » il veut dire que chaque pays devrait constituer, à l'intérieur de ses propres frontières, une sorte de microcosme de toutes les industries du monde; que chaque pays devrait avoir sa propre industrie métallurgique, ses propres tôleries, sa propre industrie lourde, etc. Tel est tout le sens des observations du représentant de l'Union soviétique, bien qu'il ne veuille peut-être pas pousser sa proposition jusque-là.

La délégation du Royaume-Uni n'estime pas que le système ainsi préconisé puisse aboutir à l'élévation des niveaux de vie dans le monde. Son pays met sa confiance dans l'internationalisme, dans la communauté toujours grandissante des intérêts, dans la collaboration entre tous les peuples du monde et dans l'élévation des niveaux de vie réalisée au moyen d'un accroissement constant des échanges de produits. Cette attitude ne peut pas être qualifiée de chauvinisme. Quiconque connaît l'histoire économique du Royaume-Uni doit savoir quelle contribution ce pays a apportée au développement des industries des autres Etats.

L'amendement proposé par le représentant de l'Union soviétique pose une question de principe : le Conseil doit-il s'attacher aux aspects nationaux ou aux aspects internationaux du développement économique ?

La délégation du Royaume-Uni est en faveur de la collaboration économique entre les différentes nations, plutôt que d'une politique d'isolement qui couperait l'industrie de chaque pays du reste du monde; elle est convaincue qu'adopter ce dernier parti aboutirait à un abaisse-

completely the Soviet Union representative's interpretation of the United Kingdom position.

Many of the proposed amendments to the Drafting Committee's text were unexceptionable, but the sum total of them was liable to give a misleading picture of the purport of the whole resolution. Consequently, he preferred the text submitted by the Drafting Committee and would abstain from voting on the amendments for the reasons he had just explained. When the resolution as a whole was put to the vote he would vote for the text submitted by the Drafting Committee and against the text appearing in the right-hand column of document E/949.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) understood the term "national" in its wider meaning and was concerned to find that it could be given as narrow a meaning as had been suggested. He was also concerned that ideas so narrow should have crept into the discussions of the Economic and Social Council. Venezuela was carrying out a programme of economic development, including development of industry. There were factories belonging to nationals, but there were others belonging to foreigners who had come into the country as immigrants. Venezuela owed a great deal to the contribution made to her development by such immigrants. He could not accept a definition of the word "national" which, in the case of Venezuela, would exclude industries owned by immigrants. Venezuela also had industries which had been developed through the investment of foreign capital; but such investments were subject to regulations designed to ensure that national sovereignty was not endangered. Foreign investments had contributed greatly to the economic development of the country and to raising the standard of living; they were to be encouraged both in Venezuela and, he felt sure, in other South American countries.

Hence he could not accept the interpretation of the word "national" given by the Soviet Union representative and opposed his amendment. He preferred the original text of the resolution, which had a wider meaning.

He wished, however, to draw attention to an idea which he had already expressed at previous meetings : the economic development of any country should proceed on the lines best calculated to secure its emancipation and ultimate independence. He hoped that the Council would adopt that principle with regard to colonies.

Mr. LANGE (POLAND) was greatly surprised that the meaning of the word "national" should have raised any doubts in anyone's mind. The Drafting Committee's text referred to national resources; but no one had thought that the words, thus used, meant nationalized resources. Similarly, the amendment proposed by the Soviet Union representative meant nothing else but a country's own industry. If the Council preferred the words "their own" to the word "national" he would have no objections.

ment des niveaux de vie. L'orateur rejette entièrement l'interprétation que le représentant de l'Union soviétique a donnée de la position du Royaume-Uni.

Plusieurs des amendements proposés au texte du Comité de rédaction sont inattaquables, mais leur ensemble est de nature à donner une impression fausse de l'objet général de la résolution. C'est pourquoi il préfère le texte présenté par le Comité de rédaction. Pour les raisons qu'il vient d'exposer, il s'abstiendra de prendre part au vote sur les amendements. Lorsque l'ensemble de la résolution sera mis aux voix, il votera pour le texte du Comité de rédaction et contre le texte qui figure dans la colonne de droite du document E/949.

M. D'ASCOLI (Venezuela) entend le mot « nationales » dans son sens large et regrette qu'on puisse lui donner un sens aussi étroit que celui qui vient d'être indiqué. Il s'inquiète aussi de voir que des idées aussi étroites aient pu se faire jour dans les débats du Conseil économique et social. Le Venezuela est en train d'appliquer un programme de développement économique qui comprend le développement de ses industries. Il y a des usines qui appartiennent à des ressortissants, mais il y en a d'autres qui appartiennent à des étrangers venus dans le pays comme immigrants. Le Venezuela doit beaucoup aux immigrants pour la contribution qu'ils ont apportée à son développement. Il ne peut pas accepter une interprétation du mot « nationales » qui, dans le cas du Venezuela, exclurait les industries appartenant à des immigrants. Le Venezuela a aussi des industries qui se sont développées grâce aux investissements de capitaux étrangers. Toutefois, ces investissements sont soumis à une réglementation dont le but est de sauvegarder la souveraineté nationale. Les investissements étrangers ont fortement contribué au développement économique du pays et au relèvement du niveau de vie; il convient de les encourager, et cela — il en est convaincu — aussi bien au Venezuela que dans d'autres pays de l'Amérique du Sud.

C'est pourquoi il ne peut accepter l'interprétation du mot « nationales » qui a été donnée par le représentant de l'Union soviétique, et il s'opposera à l'amendement de celui-ci. Il préfère le texte original de la résolution, qui a une portée plus large.

L'orateur désire toutefois attirer l'attention des membres du Conseil sur une idée qu'il a déjà émise à des séances précédentes, à savoir que le développement économique de tout pays doit se faire de la façon qui permet le mieux d'assurer l'émancipation et, en dernière analyse, l'indépendance dudit pays. Il espère qu'en ce qui concerne les colonies, le Conseil adoptera ce point de vue.

M. LANGE (Pologne) est très surpris que le sens du mot « nationales » ait fait naître des doutes dans l'esprit de qui que ce soit. Le texte du Comité de rédaction parle de ressources nationales, et personne n'a eu l'idée que ces mots, ainsi employés, désignaient les ressources nationalisées. De même, l'amendement proposé par le représentant de l'Union soviétique ne vise rien d'autre que les propres industries d'un pays. Si le Conseil préfère adopter les mots « leurs propres » au lieu du mot « nationales », il n'y voit pas d'objection.

The United Kingdom representative had read into the Soviet Union proposal intentions that were quite obviously foreign to it. It was in no way intended to encourage the development of every possible industry, in order to bring about self-sufficiency. Such an interpretration was all the more surprising since other parts of the resolution, accepted by the Soviet Union delegation, expressed ideas which were in contradiction with that interpretation. Sub-paragraph 1 of the Drafting Committee's text referred to the "development of industry in the countries of Asia and the Far East based upon their national resources and needs". The development of national industry was therefore to proceed only to an extent justified both by existing resources and by the needs of the country. Sub-paragraph 2 referred to the promotion of trade between the countries of Asia and the Far East and countries of other regions. That surely excluded any idea of autarky. The addition of the word "national" would mean that industries in the countries of Asia and the Far East should not be developed on the basis of foreign colonial exploitation. He thought that the meaning of the Soviet Union proposal was extremely clear.

Mr. SMOLIAR (Byelorussian Soviet Socialist Republic) remarked that in answering the Soviet Union representative, the Chilean representative had based his argument mainly on the assumption that most countries of Asia and the Far East did not possess sufficient capital to develop industries of their own. That assumption was partly correct for a number of countries, but even if national income was insufficient, industrial development need not necessarily depend on foreign investments. It might be financed through foreign loans and credits; there was a substantial difference between foreign investment and the granting of loans and credits on terms acceptable to the borrower country. Investment meant the building of industries protected by foreign Powers; it might result in political influence on the economic and political development of the countries invested in.

The United Kingdom representative had pointed out that the need for international co-operation must be stressed; but the Soviet Union amendment did not require that all branches of industry should be developed in each country, as he had implied. The amendment advocated promotion of industries for the development of which local conditions were favourable.

The representatives of Chile and Venezuela had spoken against the Soviet Union amendment; he would take the liberty of saying that they were acting against the interests of the countries they represented — unless they had not understood the meaning of the amendment.

Mr. THORP (United States of America) was pleased to note that the Byelorussian representa-

Le représentant du Royaume-Uni a cru découvrir dans la proposition de l'Union soviétique des intentions qui lui sont évidemment étrangères. Il ne s'agit pas du tout d'encourager le développement de toutes les branches possibles d'industrie, afin d'assurer l'autarcie économique de ce pays. Une telle interprétation est d'autant plus surprenante que d'autres passages de la résolution acceptés par la délégation de l'Union soviétique expriment des idées qui sont en contradiction avec cette interprétation. Le point 1 du texte du Comité de rédaction parle du développement de l'industrie dans les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient d'après leurs ressources et leurs besoins nationaux. Par conséquent, le développement de l'industrie nationale ne doit se faire que dans la mesure que justifient à la fois les ressources existantes et les besoins du pays. Le point 2 vise l'encouragement du développement des échanges commerciaux entre les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient et les autres parties du monde. Cette précision écarte, à coup sûr, toute idée d'autarcie. L'adjonction au texte du mot « nationales » signifierait que les industries des pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient ne doivent pas être développées sur la base de l'exploitation coloniale étrangère. De l'avis du représentant de la Pologne, le sens de la proposition de l'Union soviétique est extrêmement clair.

M. SMOLIAR (République socialiste soviétique de Biélorussie) fait remarquer qu'en répondant au représentant de l'Union soviétique, le délégué du Chili a surtout fondé son argumentation sur l'hypothèse que la plupart des pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient ne possèdent pas de capitaux suffisants pour pouvoir développer leurs propres industries. Cette hypothèse est juste dans une certaine mesure pour un certain nombre de pays, mais même si le revenu national est insuffisant, le développement industriel ne doit pas nécessairement dépendre des investissements de capitaux étrangers. Il peut être financé au moyen de prêts et de crédits étrangers; il y a une différence considérable entre les investissements étrangers et l'octroi de prêts et de crédits à des conditions acceptables pour les pays emprunteurs. Les investissements signifient la création d'industries protégées par des puissances étrangères; il peut en résulter une influence politique sur l'évolution économique et politique des pays où sont placés les capitaux.

Le représentant du Royaume-Uni a fait remarquer qu'il convient de mettre l'accent sur la nécessité de la coopération internationale, mais l'amendement de l'Union soviétique ne demande pas du tout que toutes les branches d'industrie soient développées dans chaque pays, comme le représentant du Royaume-Uni l'a donné à entendre. L'amendement tend à encourager les industries au développement desquelles les conditions locales sont favorables.

L'orateur se permet de dire aux représentants du Chili et du Venezuela, qui ont parlé contre l'amendement de l'Union soviétique, qu'ils agissent contre les intérêts des pays qu'ils représentent — à moins qu'ils n'aient pas compris le sens de l'amendement soviétique.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) est heureux d'entendre que le représentant de la Biélorussie

tive had accepted the idea of foreign loans on a basis acceptable to the borrowing countries; he hoped that he would take a similar attitude regarding grants.

With regard to the meaning of the word "national", the term "national resources" clearly embraced all resources that were to be found within the national territory, irrespective of ownership. Since the word had caused so much controversy, he thought that it would be wiser to avoid it. Instead of introducing controversial terms, it would he preferable to ask the Economic Commission for Asia and the Far East to concern itself with the development of the resources of the countries lying within its geographical scope.

Mr. THORN (New Zealand) thought that the clarity of the resolution prepared by the Drafting Committee was most impressive. Whatever the merits of the word "national" or its meaning, he would not vote for the Soviet Union amendment because he could not conceive of any better way of achieving the desired objective than by adopting the Drafting Committee's resolution as it stood. There was no need for further clarification or improvement.

The Soviet Union delegation always contended that the metropolitan Powers administered their overseas territories solely for purposes of exploitation. He would not contend that the action taken by some officials of the metropolitan Powers had been exactly angelic, yet even exploitation required development. The exploiter, once established in the territory, started building roads and bridges, bringing in competent engineers and developing engineering techniques, and sooner or later he was also confronted with the necessity of educating the people around him. Thus, when the people of the colonial territories were ready for independence, the means by which civilized life became possible had already been provided by the very "exploiting" metropolitan Powers denounced by the Soviet Union delegation. Even when those Powers left the territories they had occupied, their assistance might still be required for development. To exclude their potential assistance because of some narrow concept of national industry might retard the development of peoples and prejudice their welfare.

Were that not true, the representatives of South American countries would not be saying that their development could not have proceeded as far as it had, or could not continue in the future, unless they had relied and could still rely on foreign financial assistance.

The Byelorussian representative disapproved of foreign investments, but he had nothing to say agains loans or credits granted by foreign Powers. But who would provide such loans, if not the same people who might have invested their money in the country? He could not imagine anyone granting loans or credits unless they were made secure. It could not be argued that the people who were thus helping underdeveloped

accepte l'idée de prêts étrangers accordés dans des conditions acceptables pour les pays emprunteurs; il espère qu'il adoptera une attitude analogue en ce qui concerne les dons.

Pour ce qui est du sens du mot « nationales », il est bien clair que ce terme englobe toutes les ressources qui se trouvent dans les limites du territoire national, quel qu'en soit le propriétaire. Puisque ce mot a provoqué tant de discussions, il serait plus sage, à son avis, d'éviter de l'employer. Au lieu d'introduire dans le texte des termes dont le sens est controversable, il vaudrait mieux demander à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient de s'occuper de la mise en valeur des ressources des pays qui relèvent de son ressort géographique.

M. THORN (Nouvelle-Zélande) estime que le projet de résolution élaboré par le Comité de rédaction est d'une clarté tout à fait remarquable. Quoi qu'il en soit du mot « nationales » ou de son sens, il ne votera pas pour l'amendement de l'Union soviétique, car il ne peut concevoir un meilleur moyen d'atteindre l'objectif voulu que l'adoption de la résolution du Comité de rédaction telle qu'elle est présentée. Ce texte ne demande ni précision ni amélioration.

La délégation de l'Union soviétique soutient toujours que les puissances métropolitaines n'administrent leurs territoires d'outre-mer qu'à des fins d'exploitation. L'orateur ne prétend pas que les mesures prises par certains fonctionnaires des puissances métropolitaines aient toujours revêtu un caractère purement philanthropique, mais l'exploitation elle-même exige le développement du pays. Une fois établi sur le territoire, l'exploitant se met à construire des routes et des ponts, il fait venir des ingénieurs compétents et développe les techniques de construction, et, tôt ou tard, il est toujours amené nécessairement à veiller à l'éducation de la population qui l'entoure. Ainsi, lorsque la population des territoires coloniaux se trouve prête à acquérir l'indépendance, les moyens grâce auxquels la vie civilisée devient possible lui ont déjà été fournis par ces puissances métropolitaines « exploitantes » elles-mêmes dont le représentant de l'Union soviétique dénonce les agissements. Même lorsque ces puissances quittent les territoires qu'elles ont occupés, leur aide peut encore être nécessaire à leur développement. En excluant leur aide éventuelle au nom de quelque conception étroite de l' « industrie nationale », on risque de retarder le développement des populations et de nuire à leur bien-être.

S'il n'en était pas ainsi, les représentants des pays de l'Amérique du Sud ne diraient pas que leur développement n'aurait pu être aussi poussé qu'il l'est, ou qu'il ne pourrait continuer à l'avenir, si ces pays n'avaient pu compter et ne pouvaient encore compter sur l'aide financière étrangère.

Le représentant de la Biélorussie s'est prononcé contre les investissements étrangers, mais il n'a pas d'objection contre les prêts ou les crédits accordés par les puissances étrangères. Mais qui accordera ces prêts, si ce n'est ceux-là mêmes qui auraient pu investir des fonds dans le pays ? Le représentant de la Nouvelle-Zélande ne peut concevoir que qui que ce soit accorde des prêts ou des crédits sans obtenir des garan-

countries in their economic advancement, and granting loans or credits on request, should be considered as exploiters.

Mr. MUNIZ (Brazil) said that there existed in the Soviet Union a school of thought called logical realism. According to that school, if any concept was found to be vague it did not correspond to reality and must be rejected. If it was clear, the concept was a true expression of reality. The concept of "national" industry was obviously vague and confused, since it could be interpreted in different ways and did not express a clear idea. Hence, if the methods of the Soviet Union school of thought were applied, it must be rejected.

Brazil strongly favoured industrialization in Latin America, and believed that it was the only way of securing economic development. It was industrialization which brought independence and freedom; hence Brazil was always prepared to vote for any proposal to promote industrial development in any region of the world; but his delegation could not accept so vague a concept as had been suggested in the Soviet Union amendment and considered that it should be rejected.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) felt that the argument which had arisen was not due to real misgivings about the meaning of the word "national". The Soviet Union proposal concerned the vital interests of under-developed countries and affected no less important interests in other countries. The proposal should be considered in that light and discussed on that basis.

With regard to national resources, the United States representative had said that the term applied to all resources within the national territory. Such resources were owned by the nation. Thus the term "national resources" was indissolubly linked with the concept of the property of the people. There were exceptions, of course, but they were few, and if some resources were foreign-owned, such ownership extended only to an insignificant part of the total resources of any country.

The exceptions were common knowledge: the oil of Mexico had belonged to the United States, and not even to the people of the United States, but to some United States monopoly; the proportion of Venezuelan oil that belonged to citizens of Venezuela was, he feared, still very small, and more than 90% of it might be foreign-owned. Yet the general principle was that the resources of a country belonged to the people who inhabited it.

The United States representative might wish to point to the exceptions and try to argue that they represented a normal state of affairs. Such an argument might serve the purposes of the United States; but the people of Mexico, for instance, had put an end to the old state of affairs and taken over their own oil resources. British

ties. L'on ne saurait prétendre que ceux qui aident ainsi les pays insuffisamment développés à faire progresser leur économie et qui accordent les prêts ou les crédits qu'on leur demande, exploitent ces pays.

M. MUNIZ (Brésil) déclare qu'il existe dans l'Union soviétique une théorie qui se réclame du réalisme logique. D'après cette école, si un concept est jugé vague, il ne correspond pas à la réalité et il faut le rejeter. S'il est clair, ce concept exprime vraiment la réalité. Le concept de l'industrie « nationale » est de toute évidence vague et confus, puisqu'il peut être interprété de façons différentes et ne correspond pas du tout à une idée claire. Selon les principes de l'école dont il vient de parler, il faut donc l'écarter.

Le Brésil est fermement partisan de l'industrialisation de l'Amérique latine et il estime que c'est le seul moyen d'assurer le développement économique. C'est le développement industriel qui entraîne à sa suite l'indépendance et la liberté; aussi le Brésil est-il toujours prêt à voter pour toute proposition tendant à favoriser le développement industriel dans n'importe quelle région du monde; toutefois, la délégation brésilienne ne saurait accepter un concept aussi vague que celui qui a été suggéré dans l'amendement de l'Union soviétique, et il considère que ce concept doit être écarté.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que la discussion n'est pas due aux appréhensions qu'éveille réellement le sens du mot « nationales ». La proposition de l'Union soviétique a en vue les intérêts vitaux des pays insuffisamment développés et touche, dans d'autres pays, des intérêts non moins importants. C'est sous ce jour que la proposition doit être envisagée et sur cette base qu'elle doit être discutée.

En ce qui concerne les ressources nationales, le représentant des Etats-Unis a dit que cette expression s'appliquait à toutes les ressources qui se trouvent dans les limites du territoire national. Ces ressources appartiennent à la nation. Ainsi l'expression « ressources nationales » implique une notion indissolublement liée à l'idée de propriété du peuple. Il y a, bien entendu, des exceptions, mais elles sont peu nombreuses, et si certaines ressources appartiennent à des étrangers, ce n'est le cas que pour une part insignifiante des ressources totales d'un pays.

On connaît ces exceptions : le pétrole du Mexique a appartenu aux Etats-Unis, et pas même au peuple des Etats-Unis mais à quelque monopole de ce pays; la part de pétrole vénézuélien qui appartient aux ressortissants du Venezuela est, il le craint, encore très faible, et plus de 90 % des ressources pétrolifères sont peut-être la propriété d'étrangers. Pourtant, le principe général est que les ressources d'un pays appartiennent au peuple qui l'habite.

Le représentant des Etats-Unis peut chercher à attirer l'attention sur les exceptions et essayer de soutenir qu'elles constituent un état de choses normal. Cet argument peut servir la cause des Etats-Unis, mais le peuple mexicain par exemple a mis fin à l'ancien état de choses et a repris la propriété de ses ressources pétrolières. Les che-

owned railways in South America were also passing to domestic ownership. If United States oil were Mexican-owned, he could credit the United States representative with sufficient patriotism to argue that it should be owned by the United States.

The Soviet Union delegation considered that it was in the fundamental interest of each country to own the greater part of its resources and industries. There was no denying that failure to do so would have a definitely negative influence on the development of the country. The amendment proposed by the Soviet Union delegation (E/951) did not preclude the use of foreign capital. The last paragraph stated that "any foreign credits to the countries of Asia and the Far East should be accorded on conditions which are compatible with the national sovereignty of those countries and which do not lead to foreign interference in their domestic affairs". The wording showed that the principle of using foreign capital was accepted precisely on the terms outlined by the representative of Venezuela — namely, in conditions compatible with the national sovereignty of the borrowing State.

The development of national industry did not preclude the use of foreign capital, but foreign capital should not dominate. The Soviet Union amendment merely precluded conditions of colonial exploitation and preserved national independence.

With regard to the points raised by the United Kingdom representative, he would have thought that the United Kingdom was quixotically tilting at windmills, did he not know that her representative really aimed at defending her interests; for the question of preserving national industries was as important for the United Kingdom as for all other countries.

The Soviet Union delegation had never suggested that all conceivable branches of industry should be developed in each country. The United Kingdom representative had made use of that argument merely to oppose the Soviet Union amendment, with a view to maintaining the United Kingdom's dominating position in the countries of Asia and the Far East, and leaving that rich market open to British industries.

The United Kingdom representative had said that his delegation had never opposed the development of national industries in underdeveloped countries; yet if India was still an underdeveloped country, United Kingdom policy was the cause. When the British had moved into India, that country had been relatively more prosperous — according to the standards of the day — than it was when they left. India had had a flourishing handicraft industry which was ruined by the competition of the British textile manufacturers.

The New Zealand representative had said that even exploiters brought about economic advancement. It was true that they built roads to carry goods out of the country, at no matter what human sacrifice to the indigenous people;

mins de fer appartenant à des entreprises britanniques en Amérique du Sud sont également en train de devenir propriété nationale. Si le pétrole des Etats-Unis était la propriété de mexicains, il croit que le représentant des Etats-Unis aurait assez de patriotisme pour soutenir que ce pétrole doit appartenir aux Etats-Unis.

La délégation de l'Union soviétique estime qu'il est de l'intérêt essentiel de tous les pays d'avoir la propriété de la plus grande partie de leurs ressources et de leurs industries. On ne saurait nier que s'il en était autrement, ce serait au détriment certain du développement de chaque pays. L'amendement proposé par la délégation de l'Union soviétique (E/951) n'exclut pas le recours aux capitaux étrangers. Le dernier paragraphe de cet amendement prévoit que « les crédits que l'étranger mettra éventuellement à la disposition des pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient devront être accordés à des conditions compatibles avec la souveraineté nationale de ces pays et qui n'entraînent pas l'immixtion de l'étranger dans leurs affaires intérieures. » Ce texte montre que l'on accepte le principe du recours aux capitaux étrangers dans les conditions mêmes qu'a indiquées le représentant du Venezuela, c'est-à-dire dans des conditions compatibles avec la souveraineté nationale de l'Etat emprunteur.

Le développement de l'industrie nationale n'exclut pas l'emploi des capitaux étrangers, mais il ne faut pas que ceux-ci aient un rôle prépondérant. L'amendement de l'Union soviétique ne fait qu'exclure les conditions d'une exploitation de type colonial et sauvegarder l'indépendance nationale.

En ce qui concerne les observations du représentant du Royaume-Uni, l'orateur aurait pu penser que le gouvernement de ce pays, comme Don Quichotte, se battait contre des moulins à vent s'il n'avait pas su que son représentant vise en réalité à défendre les intérêts britanniques, car la question de la sauvegarde des industries nationales est aussi importante pour le Royaume-Uni que pour tous les autres pays.

Le représentant de l'Union soviétique n'a jamais dit qu'il faudrait développer dans chaque pays toutes les branches d'industries imaginables. Le représentant du Royaume-Uni n'a utilisé cet argument que pour s'opposer à l'amendement soviétique, en vue de conserver la position dominante du Royaume-Uni dans les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient et de réserver ce riche marché aux industries britanniques.

Le représentant du Royaume-Uni a dit que sa délégation ne s'était jamais opposée au développement des industries nationales dans les pays insuffisamment développés; pourtant, si l'Inde est encore un pays insuffisamment développé, c'est la politique du Royaume-Uni qui en est la cause. Au moment où les Anglais y sont venus, l'Inde était un pays relativement plus prospère — pour l'époque — qu'elle ne l'était lorsqu'ils l'ont quittée. L'Inde a eu une industrie artisanale florissante qui a été ruinée par la concurrence des filatures britanniques.

Le représentant de la Nouvelle-Zélande a dit que les exploiteurs eux-mêmes amenaient avec eux le progrès économique. Il est exact qu'ils construisent des routes pour le transport des marchandises qu'ils font sortir du pays, quels

$250 million worth of goods were taken out of Indonesia every year without compensation, and roads had to be built to move them. Yet if Japan, for instance, were to try such methods on New Zealand, the New Zealand representative could surely be credited with sufficient patriotism to use the roads built by the Japanese to oust them from his country. The astonishing part of his argument was that he applied one criterion to his own country and another to foreign lands.

The interpretations of the word "national" might perhaps vary to some extent from country to country, but the concept expressed in the Soviet Union amendment was far above those differences. He could not hope, of course, that the representatives of colonial Powers would support his amendment, but he trusted that it would not be lost on those who were seeking to develop national industries in their own countries.

Mr. THORP (United States of America) reminded the Council that the last time the resolution on the Report of the Economic Commission for Asia and the Far East had been discussed, the preamble had been amended and a reference inserted to the Articles of the Charter which defined the way in which underdeveloped countries should be treated, in respect of both the political and the economic aspects of their relations with other countries. He had hoped that that reference would make it unnecessary to elaborate the resolution by stating accepted principles of international policy and specifying the nature of the obligations which various countries had assumed.

He had great difficulty in understanding the definitions of the term "national industry" given by the Polish and Soviet Union representatives, and considered that it should not be inserted in the draft resolution.

Referring to the Soviet Union representative's question as to what his feelings would be if foreign interests predominated in United States industry, he said that he was sure he could not reply in a manner satisfactory to that representative.

However, in its various treaties of commerce, friendship and navigation, the United States of America granted nationals of other countries the same privileges as those enjoyed by its own nationals, with certain well-known exceptions. There were two very important industries in the United States in which the influence of foreign capital had been most substantial.

The United States welcomed foreign capital, as it contributed to the growth and development of the country; for several centuries the United States had been dominated by foreign capital. He was not aware that there had ever been any concern over the fact there was so much foreign capital invested in the country.

que soient les sacrifices en vies humaines que cela représente pour la population indigène. On emportait chaque année 250 millions de dollars de marchandises d'Indonésie, sans compensation, et il fallait construire des routes pour les acheminer. Pourtant, si certains pays comme le Japon devaient essayer d'appliquer ces méthodes à la Nouvelle-Zélande, on peut croire que le représentant de ce dernier pays aurait certainement assez de patriotisme pour utiliser les routes qu'auraient construites les Japonais pour les chasser de son pays. Ce qu'il y a d'étonnant dans son argumentation, c'est qu'il applique un critère à son propre pays et un critère différent aux pays étrangers.

Il se peut que l'interprétation donnée au mot « nationales » varie dans une certaine mesure selon les pays, mais la notion exprimée par l'amendement de l'Union soviétique s'élève bien au-dessus de ces nuances. L'orateur ne pourrait espérer, bien entendu, que les représentants des puissances coloniales appuient son amendement, mais il a la conviction que cet amendement ne sera pas perdu pour ceux qui cherchent à développer les industries nationales de leur propre pays.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) rappelle aux membres du Conseil que la dernière fois que la résolution relative au rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient est venue en discussion, le préambule a été amendé et qu'on y a fait mention des articles de la Charte des Nations Unies qui définissent la manière dont il convient que les pays insuffisamment développés soient traités en ce qui concerne tant les aspects politiques que les aspects économiques de leurs rapports avec d'autres pays. Il avait espéré que, grâce à cette référence, il deviendrait inutile de développer le sens de la résolution en énonçant des principes reconnus de politique internationale et en précisant la nature des engagements pris par les divers pays.

Il a beaucoup de peine à comprendre les définitions données de l'expression « industries nationales » par les représentants de la Pologne et de l'Union soviétique et il estime que ces mots ne devraient pas figurer dans le projet de résolution.

Répondant au représentant de l'Union soviétique qui lui a demandé quels seraient ses sentiments si les intérêts étrangers avaient la prépondérance dans l'industrie des Etats-Unis, M. Thorp déclare qu'il ne saurait, il en est certain, répondre à cette question d'une manière satisfaisante pour son auteur.

Toutefois, dans les divers traités de commerce, d'amitié et de navigation conclus par eux avec d'autres pays, les Etats-Unis accordent aux ressortissants de ces pays les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les ressortissants américains, exception faite pour quelques cas bien connus. Il existe aux Etats-Unis deux industries très importantes sur lesquelles l'influence des capitaux étrangers a été très considérable.

Les Etats-Unis sont favorables à l'apport de capitaux étrangers, car ceux-ci contribuent au développement du pays; pendant plusieurs siècles, les Etats-Unis ont été dominés par les capitaux étrangers. Il ne croit pas que l'on se soit jamais inquiété de l'importance des capitaux étrangers investis dans le pays.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) said that after hearing the remarks of the Soviet Union representative it had become clear to him that the Soviet Union amendments were of a political nature. Moreover, they had been supported by statements which were not founded on fact.

Referring to the Soviet Union representative's remarks regarding India, he pointed out that the relations between the United Kingdom and that country were perfectly satisfactory, and concerned those two countries only. The Council was not discussing the past, and the United Kingdom delegation did not represent the governments which had dealt with India in the past; the Government it represented had given India her independence.

He did not think that the Soviet Union representative's remarks were calculated to further the purpose of the Economic Commission for Asia and the Far East, which was to raise the standard of living and to develop economic activity in that region.

The Soviet Union representative completely underestimated the importance of India. That country could be justly proud of its importance, as it was among the eight leading industrial nations of the world and for that reason had been granted membership of the Governing Body of the International Labour Organisation many years ago.

In view of the Soviet Union representative's statements in support of his amendments, the United Kingdom delegation would reserve its right to vote against even those which appeared unexceptionable in themselves.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) said that he could not allow the remarks of the Soviet Union representative regarding the Venezuelan oil industry to go unanswered. His delegation would therefore submit a written statement in reply.

The PRESIDENT said that the statement of the Venezuelan delegation would be circulated.

He then put to the vote the Soviet Union proposal (E/951) that the words "national industries" should be substituted for the word "industry" in sub-paragraph 1 of the draft resolution (E/949).

The amendment was rejected by 13 votes to 3, with 2 abstentions.

The PRESIDENT then put to the vote the Soviet Union proposal to insert the words "including the development of heavy industry" after the word "industry" in sub-paragraph 1 of the same resolution.

The amendment was rejected by 9 votes to 3, with 6 abstentions.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) said that he had abstained from voting in view of the Soviet Union representative's remarks in support of his amendment, and of the possible implications of that amendment.

The PRESIDENT put to the vote the first sentence of the proposed addition to sub-paragraph 1,

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) déclare qu'après avoir entendu le représentant de l'Union soviétique, il se rend clairement compte que les amendements proposés par la délégation de ce pays ont un caractère politique. D'ailleurs, ils ont été appuyés par des déclarations qui ne sont pas fondées sur les faits.

Passant aux remarques du représentant de l'Union soviétique au sujet de l'Inde, il fait observer que les relations entre le Royaume-Uni et ce pays sont tout à fait satisfaisantes et concernent uniquement ces deux pays. Le Conseil n'est pas là pour discuter du passé et la délégation du Royaume-Uni ne représente pas les gouvernements qui ont eu affaire avec l'Inde autrefois; le Gouvernement qu'elle représente a donné à l'Inde son indépendance.

A son avis, les remarques du représentant de l'Union soviétique ne sont pas de nature à permettre d'atteindre les buts de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, c'est-à-dire le relèvement du niveau de vie et le développement de l'activité économique des pays de cette région.

Le représentant de l'Union soviétique sous-estime tout à fait l'importance de l'Inde. Ce pays peut à juste titre être fier de cette importance, car il est au nombre des huit grandes nations industrielles du monde, ce qui lui a valu d'être membre du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail depuis de nombreuses années.

Etant donné les déclarations faites par le représentant de l'Union soviétique à l'appui de ses amendements, la délégation du Royaume-Uni se réserve le droit de voter même contre ceux d'entre eux qui semblent indiscutables.

M. D'ASCOLI (Venezuela) déclare qu'il ne saurait laiser sans réponse ce qu'a dit le représentant de l'Union soviétique au sujet de l'industrie pétrolière du Venezuela. Sa délégation présentera donc une réponse écrite.

Le PRÉSIDENT indique que la réponse de la délégation du Venezuela sera distribuée.

Il met alors aux voix la proposition de l'Union soviétique (E/951) tendant à remplacer, au point 1 du dispositif du projet de résolution (E/949), les mots « l'industrie » par les mots « leurs industries nationales ».

Cet amendement est repoussé par 13 voix contre 3, et 2 abstentions.

Le PRÉSIDENT met alors aux voix la proposition de l'Union soviétique tendant à insérer les mots « et notamment les industries lourdes » après les mots « industries nationales », au point 1 du dispositif du même projet de résolution.

Cet amendement est repoussé par 9 voix contre 3, et 6 abstentions.

M. D'ASCOLI (Venezuela) déclare qu'il s'est abstenu de voter à cause des remarques faites par le représentant de l'Union soviétique à l'appui de son amendement et en raison des conséquences que pourrait avoir cet amendement.

Le PRÉSIDENT met aux voix la première phrase de l'adjonction au point 1 proposée par le repré-

contained in paragraph (c), of the Soviet Union amendments (E/951).

There were 7 votes in favour and 7 against, with 4 abstentions.

It having been suggested that rule 46 of the rules of procedure be suspended, the PRESIDENT pointed out that rule 70 permitted the Council to suspend a rule of Procedure provided that twenty-four hours' notice was given. That notice might be waived if no member objected.

There being no objection a second vote was taken.

The first sentence of the amendment was rejected by 7 votes to 5, with 5 abstentions.

The second sentence of the amendment, being consequent on the first, was not put to the vote.

The PRESIDENT put to the vote the Soviet Union amendment to sub-paragraph 2 of the draft resolution.

The amendment was rejected by 10 votes to 3, with 5 abstentions.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) said he had abstained from voting because the principles enunciated in the amendment were already contained in other resolutions and were an integral part of the principles of the United Nations. His delegation felt that it was unnecessary to repeat those principles.

The PRESIDENT then put to the vote the Soviet Union amendment to sub-paragraph 3 of the draft resolution.

The amendment was rejected by 10 votes to 4, with 4 abstentions.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) explained that, although his delegation supported the principles stated in the amendment, it felt that such details should not be included in the type of resolution before the Council.

The PRESIDENT put to the vote the Soviet Union amendment to sub-paragraph 4 of the draft resolution.

The amendment was rejected by 10 votes to 3, with 5 abstentions.

The PRESIDENT said that before putting the draft resolution (E/949) to the vote he must remind the Council that one amendment had been adopted: the words "Article 55" in the preamble had been replaced by the words "Articles 55 and 73".

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) pointed out that sub-paragraph 4 of the draft resolution implied that the Economic Commission for Asia and the Far East would itself allocate capital, credit, machinery and so on. He was sure that that had not been the intention of the Drafting Committee and suggested that the paragraph might be re-worded in order to avoid ambiguity.

sentant de l'Union soviétique, paragraphe c), de ses amendements (E/951).

Il y a partage égal des voix : 7 contre 7, et 4 abstentions.

Un orateur ayant suggéré de ne pas appliquer l'article 46 du règlement intérieur, le PRÉSIDENT fait remarquer que l'article 70 autorise le Conseil à suspendre l'application d'un article du règlement à la condition que la suspension ait été proposée vingt-quatre heures d'avance, mais que cette condition peut être écartée si aucun membre ne s'y oppose.

En l'absence de toute objection, un second scrutin a lieu.

La première phrase de l'amendement est rejetée par 7 voix contre 5, et 5 abstentions.

Par voie de conséquence, la deuxième phrase de l'amendement n'est pas mise aux voix.

Le PRÉSIDENT met ensuite aux voix l'amendement de l'Union soviétique au point 2 du projet de résolution.

Cet amendement est rejeté par 10 voix contre 3, et 5 abstentions.

M. D'ASCOLI (Venezuela) déclare qu'il s'est abstenu de voter parce que les principes énoncés dans l'amendement figurent déjà dans d'autres résolutions et font partie intégrante des principes de l'Organisation des Nations Unies. Sa délégation estime qu'il est inutile de les répéter.

Le PRÉSIDENT met alors aux voix l'amendement de l'Union soviétique au point 3 du projet de résolution.

Cet amendement est rejeté par 10 voix contre 4, et 4 abstentions.

M. D'ASCOLI (Venezuela) explique que sa délégation, bien qu'elle approuve les principes énoncés dans l'amendement, estime que des détails de ce genre ne doivent pas figurer dans une résolution telle que celle dont le Conseil est saisi.

Le PRÉSIDENT met alors aux voix l'amendement de l'Union soviétique au point 4 du projet de résolution.

Cet amendement est rejeté par 10 voix contre 3, et 5 abstentions.

Le PRÉSIDENT déclare qu'avant de mettre aux voix le projet de résolution (E/949) il doit rappeler au Conseil que ce texte a fait l'objet d'un amendement qui a été approuvé : les mots « à l'article 55 », dans le préambule, ont été remplacés par les mots « aux articles 55 et 73 ».

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) fait remarquer que le paragraphe 4 du dispositif du projet de résolution implique que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient procédera elle-même à la répartition de capitaux, de crédits, d'outillage, etc. Il est persuadé que telle n'a pas été l'intention du Comité de rédaction, et il suggère de remanier la rédaction de ce paragraphe de façon à éviter toute équivoque.

Mr. Santa Cruz (Chile) recalled that a similar view had been expressed in the Drafting Committee itself. The Australian representative, who was the author of sub-paragraph 4, had then explained that it must be read in conjunction with the words "for the following purposes", in the first paragraph of the recommendations. He would, however, have no objection to further clarification.

The President observed hat the recommendations referred to both "following purposes" and to "tasks" and might therefore be somewhat confusing. He suggested that the United Kingdom representative's point might be met by deleting the three words "including the following", at the end of the paragraph.

Mr. Halstead (Canada) suggested, and the President agreed, that if those words were deleted there was no purpose in retaining in the paragraph the phrase beginning "and also that ECAFE consider . . . ". It would be more appropriate as a separate paragraph at the end of the resolution.

The President asked whether were any objections to the two proposals made — namely :

1. To retain only the first part of the first paragraph of recommendations, down to and including the words "for the following purposes".

2. To insert the latter part at the end of the resolution, as a separate paragraph reading :

"Recommends that the Economic Commission for Asia and the Far East consider and keep under review the question of the establishment within the Economic Commission for Asia and the Far East, and the terms of reference, of appropriate bodies, including committees, that could promote the successful accomplishment of its tasks."

The proposals were adopted.

Mr. Arutiunian (Union of Soviet Socialist Republics) wished to emphasize the fact that the Council was considering a resolution due to his delegations's initiative. The Soviet Union delegation had submitted the document (E/905/Rev.2) which had been the basis of the Drafting Committee's discussion. As a result of that discussion a new document had been born which was a hybrid descended from Australian, Chilean, French and Soviet Union proposals.

The new document was not satisfactory to the Soviet Union delegation. Because of the opposition of the colonial Powers some principles had been omitted which were included in the basic document. However, the desire of the countries of Asia and the Far East to develop their national industries was of more importance than the weaknesses of any document, and the Soviet Union delegation would vote for the resolution, even though it considered that it might have been improved.

M. P. C. Chang (China) expressed his appreciation of the interest in, and concern for, the countries of Asia and the Far East which had

M. Santa Cruz (Chili) rappelle que cette opinion a déjà été formulée au sein même du Comité de rédaction. Le représentant de l'Australie, auteur du paragraphe 4, a alors expliqué qu'il convenait de l'interpréter en fonction des mots « les tâches ci-dessous », au premier alinéa des recommandations. Il ne verrait toutefois aucun inconvénient à ce que le texte fût rendu plus clair.

Le Président fait remarquer que, dans les recommandations, il est question à la fois des « tâches ci-dessous » et des « travaux ci-dessous », ce qui risque de prêter à confusion. Il croit que l'on pourrait donner satisfaction au représentant du Royaume-Uni en supprimant les cinq derniers mots du paragraphe à savoir « parmi lesquels figurent les suivants ».

M. Halstead (Canada) pense, et le Président se range à son avis, que si ces cinq derniers mots sont supprimés, il n'y a aucune raison de conserver le passage « ainsi que d'étudier et de suivre... » là où il figure actuellement. Il conviendrait plutôt d'en faire un paragraphe distinct, qui serait placé à la fin de la résolution.

Le Président demande s'il y a des objections aux deux propositions qui viennent d'être faites :

1. Ne maintenir que la première partie du premier alinéa des recommandations jusques et y compris les mots « l'exécution des tâches ci-dessous » ;

2. Faire figurer la dernière partie de cet alinéa à la fin de la résolution, comme paragraphe distinct ainsi conçu :

« Recommande à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient d'étudier et de suivre la question de la création, au sein de la Commission, d'organismes appropriés, y compris des comités et la question du mandat à leur confier, de façon que ces organismes puissent aider au succès de ses travaux ».

Les propositions sont adoptées.

M. Arutiunian (Union des Républiques socialistes soviétiques) tient à souligner que le Conseil examine actuellement une résolution due à l'initiative de sa délégation. C'est en effet la délégation de l'Union soviétique qui a présenté le document (E/905/Rev.2) que le Comité de rédaction a pris comme base de discussion. De cette discussion, un nouveau document est né, document hybride, issu des propositions australienne, chilienne, française et de celles de l'Union soviétique.

Ce nouveau document ne donne pas satisfaction à la délégation de l'Union soviétique. En raison de l'opposition des puissances coloniales, certains principes qui figuraient dans le document de base ont été omis. Cependant, le désir qu'ont les pays d'Asie et d'Extrême-Orient de développer leurs industries nationales importe davantage que la faiblesse d'un document, et la délégation de l'Union soviétique votera pour la résolution, bien qu'elle estime que le texte aurait pu en être meilleur.

M. P. C. Chang (Chine) exprime sa gratitude pour l'intérêt et la sollicitude manifestés, au cours du débat, à l'égard des pays de l'Asie et

been expressed during the debate. From the modern point of view those countries were industrially backward, and for that he felt that they had only themselves to blame. Whether a part of the blame might attach to others, was a matter for them to decide.

He had not hitherto taken part in the debate, because he had felt that the countries of Asia and the Far East must learn from nations more advanced industrially, before they could contribute anything useful. Meanwhile, it was desirable not to apply too rigidly the patterns of past experience in other parts of the world to the countries of the Far Eastern region. Up to a hundred and fifty years ago, production in the Far East of the things by which men lived — textile, houses and food, for example — had not been so far behind contemporary developments in other parts of the world. But in the West that hundred and fifty years had seen great strides in the discovery of new sources of power and in the development of machinery for its application.

It might be well to look from a new angle at the different patterns presented by countries at different stages of industrial development. In certain large areas of Asia peoples had lived contentedly, or as some might say "statically". On the other hand the industrially developed countries had been governed by an urge for expansion, which was considered necessary to maintain their growth. No one knew what might happen if different needs for expansion came into conflict.

There was another reason why he had not taken part in the debate. The Economic Commission for Asia and the Far East had not begun in the same way as the Economic Commission for Europe, which had had some existing agencies to work with and some practical questions to work on. The working group which had recommended the establishment of the Economic Commission for Asia and the Far East had gone over all the questions raised in the Council's debate and its views had been embodied in its report.[1]

If the resolution seemed likely to be adopted unanimously, the Chinese delegation would vote for it.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) was unable to accept the Soviet Union representative's suggestion that the colonial Powers were not in full sympathy with the Economic Commission for Asia and the Far East.

He wished to pay a tribute to the Chinese representative, who had been too modest about his own achievements. The Chinese representative had been the originator and the inspirer of the Economic Commission for Asia and the Far East.

[1] See *Official Records of the Economic and Social Council*, second year, fourth session, supplement No. 10 (E/307/Rev.1).

de l'Extrême-Orient. Du point de vue moderne, ces pays sont industriellement en retard et ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Quant à savoir si d'autres sont en partie responsables de cet état de choses, c'est à eux d'en juger.

S'il n'a pas jusqu'ici participé au débat, c'est parce qu'il estime que les pays d'Asie et d'Extrême-Orient doivent se mettre à l'école de pays industriellement plus avancés avant de pouvoir prétendre apporter une contribution utile. Cependant, il serait indiqué de ne pas appliquer de façon trop rigide aux pays de la région de l'Extrême-Orient les leçons de l'expérience passée d'autres parties du monde. Jusqu'au début du XIXe siècle, la production en Extrême-Orient de tout ce dont les hommes ont besoin pour vivre — tissus, maisons, denrées alimentaires, par exemple — n'était pas tellement en retard sur celle des autres parties du monde. Mais l'Occident a fait, depuis 150 ans, d'immenses progrès dans la découverte de nouvelles sources d'énergie et dans la construction des machines appelées à utiliser cette énergie.

Il conviendrait peut-être d'envisager sous un angle nouveau les différentes situations qu'offrent les divers pays, suivant le stade de développement industriel qu'ils ont atteint. Dans de vastes régions de l'Asie, les populations ont été jusqu'ici satisfaites de leur sort, et ont vécu, pourrait-on dire, de façon « statique ». Par contre, l'existence des pays industriels a été dominée par un besoin d'expansion que l'on considère comme indispensable à la continuation de leur développement. Mais personne ne sait ce qui peut arriver si plusieurs de ces besoins d'expansion entrent en conflit.

En s'abstenant jusqu'ici de participer à ce débat, il a encore obéi à une autre considération. Les débuts de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient n'ont pas été les mêmes que ceux de la Commission économique pour l'Europe, qui a trouvé des institutions déjà existantes avec lesquelles collaborer, et des problèmes pratiques auxquels s'attaquer. Le groupe de travail qui a recommandé la création de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a examiné toutes les questions soulevées au cours du débat du Conseil et ses vues sont exposées dans son rapport [1].

Si la résolution semble devoir recueillir l'unanimité, la délégation chinoise votera pour son adoption.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) ne saurait admettre ce que le délégué de l'Union soviétique a laissé entendre, c'est-à-dire que les puissances coloniales ne sont pas en parfaite sympathie avec la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

Il tient à rendre hommage au représentant de la Chine, qui a parlé en des termes beaucoup trop modestes du rôle qu'il a joué lui-même. M. Chang a été, en fait, le créateur et l'animateur de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

[1] Voir *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, deuxième année, quatrième session, supplément n° 10 (E/307/Rev.1).

The PRESIDENT put to the vote the draft resolution (E/949) on the Report of the Economic Commission for Asia and the Far East, as amended.

The resolution was adopted unanimously.

The PRESIDENT expressed his pleasure at the unanimous vote, and said that the unanimous vote on the report of the Economic Commission for Europe had had a good effect on world public opinion. The vote just taken would also show that the world was one, and that it could act in unison.

(b) Flood control : Report of the Drafting Committee (E/970 and E/992)

The PRESIDENT announced that he would call first on the Chairman of the Drafting Committee.

Mr. P. C. CHANG (China), speaking as Chairman of the Drafting Committee, said that the Committee had met twice and had had four proposals before it. Two of them had been rejected and the other two had received equal support.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) observed that the two positions on the question of flood control had been fully discussed in the Council. He suggested that a vote on the alternatives in document E/970 should be taken immediately.

Mr. THORN (New Zealand) saw no justification for hastening to a conclusion, when long debates had been held on many other matters besides those connected with the Economic Commission for Asia and the Far East. Moreover, some representatives were hoping to be able to bridge the gap between the two points of view. He himself had some amendments to propose to the draft resolution.

He then read out the New Zealand proposals (E/992), which were distributed to members of the Council.

The PRESIDENT announced that as the New Zealand proposals might take some time to discuss, the debate would be adjourned.

The meeting rose at 6.15 p.m.

Le PRÉSIDENT met aux voix le projet de résolution (E/949) sur le rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient tel qu'il a été amendé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT exprime sa satisfaction de ce vote unanime. Il rappelle que le vote unanime intervenu sur le rapport de la Commission économique pour l'Europe a eu un heureux effet sur l'opinion publique mondiale. Celui qui vient d'avoir lieu montrera, lui aussi, que le monde est un, et capable d'action commune.

b) Lutte contre les inondations : Rapport du Comité de rédaction (E/970 et E/992)

Le PRÉSIDENT fait connaître qu'il donnera d'abord la parole au Président du Comité de rédaction.

M. P. C. CHANG (Chine), parlant en tant que Président du Comité de rédaction, indique que ce Comité s'est réuni deux fois et a été saisi de quatre propositions. Deux d'entre elles ont été repoussées tandis que sur les deux autres les voix se sont également partagées.

M. SANTA CRUZ (Chili) fait remarquer que les deux attitudes prises à l'égard de la lutte contre les inondations ont été pleinement débattues au Conseil. Il suggère que les deux textes que propose au choix le document E/970 soient mis aux voix sans plus tarder.

M. THORN (Nouvelle-Zélande) ne voit pas de raison pour conclure hâtivement, alors qu'on a longuement débattu beaucoup d'autres questions, outre celles qui ont trait à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. En outre, certains délégués espèrent parvenir à concilier les deux points de vue. A ce propos, il voudrait lui-même proposer certains amendements au projet de résolution.

Il donne alors lecture des propositions de la Nouvelle-Zélande (E/992), qui ont été distribuées aux membres du Conseil.

Le PRÉSIDENT déclare que, comme la discussion des propositions de la Nouvelle-Zélande pourrait peut-être prendre quelque temps, il va ajourner le débat.

La séance est levée à 18 h. 15.